



## **RÉUNION du CONSEIL MUNICIPAL du 23 juin 2015**

Tous les conseillers étaient présents

En préambule le Maire remercie Monsieur JEANNIN, receveur de la commune d'avoir bien voulu présenter au Conseil Municipal un état des finances locales.

Après le départ de M. JEANNIN la réunion reprend son cours normal

LE CONSEIL MUNICIPAL :

Approuve le compte-rendu de la réunion du 14 avril 2015

- **DÉCIDE** l'acquisition du fonds de commerce dit Hôtel de la Poste et contracte un emprunt pour financer cette opération.
- **DÉCIDE** de procéder à la nomination des voies et à la numérotation des maisons dans le bourg, et à la numérotation des maisons des lieux-dits en raison de l'installation à venir de la fibre optique.
- **REFUSE** à la majorité que des dérogations soient accordées pour l'utilisation du transport scolaire.
- **DÉCIDE** de prendre en charge l'entretien du terrain attenant au logement de l'ancienne poste moyennant une participation mensuelle du locataire de 10 €.
- **DÉCIDE** de ne pas augmenter le prix du ticket de cantine qui reste à 3.10 € pour les enfants et à 5.50 € pour les adultes.

Divers :

- \* Les travaux de l'allée centrale du cimetière ont été réalisés par des conseillers municipaux et l'employé communal sous la houlette de Michel LAINÉ, remerciements à tous.
- \* d'autres devis seront demandés pour les travaux à faire dans les chemins
- \* lagune : un curage complet est à prévoir dans 3 ou 4 ans, d'autre part des boîtes pour prendre les ragondins ont été commandées.
- \* remerciements à toutes les personnes ayant participé à la plantation des fleurs.
- \* la sono communale ne sera pas prêtée aux particuliers
- \* redevance d'occupation du domaine public versé à la commune par Orange soit 1 077.57 € cette somme sera reversée au SYDESL en guise de contribution annuelle.